Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Préfecture
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques.
Bureau des usagers de la route

Arrêté préfectoral n° 2015362-001 du 28 décembre 2015 fixant la liste des médecins agréés au titre du contrôle de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire consultant hors commission médicale primaire

Le Préfet des Deux-Sèvres,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Route, et notamment les articles R 226-1 à R 226-4 ;

VU le code de la santé publique ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du travail ;

VU le décret n° 2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;

VU l'arrêté ministériel du 8 février 1999 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité des permis de conduire ;

VU l'arrêté ministériel du 21 décembre 2005 modifié par l'arrêté du 31 août 2010 fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée ;

VU l'arrêté ministériel du 29 juin 2011 fixant le montant des honoraires des médecins agréés pour le contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;

VU l'arrêté ministériel du 31 juillet 2012 relatif à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;

VU la circulaire ministérielle du 3 août 2012 relative à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire ;

VU l'arrêté préfectoral n°2012356-0002 du 21 décembre 2012 fixant la liste des médecins agréés au titre du contrôle de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire consultant hors commission médicale primaire ;

VU la cessation d'activité, au 31 décembre 2015, du Docteur Jean RIVIERE, dont le cabinet médical est situé au 33 rue de Melle à LEZAY, agréé au titre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire en qualité de médecins consultant hors commission médicale primaire ;

SUR proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture par intérim ;

ARRETE :

ARTICLE 1er : A compter du 1er janvier 2016, la liste des médecins agréés au titre du contrôle de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire consultant hors commission médicale primaire est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral n°2014352-0006 du 18 décembre 2014 fixant la liste des médecins agréés au titre du contrôle de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire consultant hors commission médicale primaire est abrogé.

ARTICLE 3 : La Secrétaire Générale de la préfecture par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera adressée à Mmes les sous-préfètes de PARTHENAY et de BRESSUIRE ainsi qu'à M. Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes.

Niort, le 28 DEC. 2015

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale de la préfecture
par intérim

Hélène TOBIE

Liste des médecins agréés au titre du contrôle de l'aptitude à la conduite des conducteurs et des candidats au permis de conduire consultant hors commission médicale primaire au 1er janvier 2016

---

annexe de l'arrêté préfectoral n° 2015362-001 du 28 décembre 2015

ARRONDISSEMENT DE NIORT

- Ignace BAKEKOLO	277, avenue de la Rochelle à NIORT
- Dominique BAZIN-GARNIER (Mme)	41, rue de la mairie à FORS
- Patrice BAUDOUIN	4, place du Rochereau à CELLES-S/BELLE
- Daniel BRECHOIRE	28, bis route de Niort à PRAHECQ
- Jean-François DUPONT	30, rue Sainte-Catherine à NIORT
- Jean-Michel DUPUY	1, rue Villechanoux à NIORT
- René FERNANDEZ	70, rue du Commerce à BRIOUX S/BOUTONNE
- Christophe GUIBERTEAU	88, avenue Yann Roulet à MOUGON
- Patrick LHOUMEAU	17, rue des Tilleuls à VILLIERS EN PLAINE

ARRONDISSEMENT DE BRESSUIRE

- Michel BAERT	38, avenue de Leuze à LOUDUN
- Daniel BONNEAU	27, rue Gaston Chérau – route de Vrines à THOUARS
- Bernard CHATEL	18, place Saint Melaine à NUEIL LES AUBIERS
- Stéphane DELABROYE (Mme)	62, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à LA FORÊT SUR SÈVRE
- Michel DOMINAULT	12, avenue Ségora à FAYE-L'ABBESSE
- Michel GABIROT	53, route de Clessé à CHICHE

ARRONDISSEMENT DE PARTHENAY

- Bertrand LOIZEAU	40, boulevard Anatole France à PARTHENAY
- Patrick MATHIEU	59, route de Parthenay à SECONDIGNY
- Daniel PINSEMBERT	40, boulevard Anatole France à PARTHENAY
- Olivier RAGOT	40, boulevard Anatole France à PARTHENAY